

NOTE D'INFORMATION

N°14 -2015/16

Mars 2016

Note d'information Stages de Remise à Niveau

ORGANISER

Public : **Prioritairement** pour les élèves de **CM1 ET CM2**, mais on peut envisager des stages pour des **CP et CE1** repérés par les enseignants comme devant bénéficier de cette aide proposée. (utiliser le formulaire correspondant au public)

Circonscription de
TOUL

Affaire suivie par
E.HAYOT

Téléphone
03.83.43.03.67
Fax
03.83.63.03.30
Courriel.
ce.ien54-toul
@ac-nancy-metz.fr

Adresse
2 rue de la Légion Etrangère
BP 30315
54201 TOUL CEDEX

Périodes de stage :

Vacances de printemps :

- Du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2016
- Du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2016

Vacances d'été :

- Du mercredi 6 juillet au mardi 12 juillet 2016 inclus.
- Du mercredi 24 Août au mardi 30 Août 2016 (prérentrée des enseignants le mercredi 31 Août)

Objectif :

L'objectif est d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés par un travail de remise à niveau. Par groupes de 6 élèves, il leur sera proposé un module de 3H00 par jour sur 5 jours

Encadrement

Les stages sont accordés en priorité à l'**enseignant de la classe**, au directeur ou à un enseignant de l'école. **Deux groupes** au moins fonctionnent en parallèle au sein d'une même école pour pouvoir coopérer et réagir en cas de problème.

Les élèves invités sont en nombre suffisant (de préférence 6) et au **maximum de 9**. Ils sont choisis **en raison des résultats aux évaluations en classe**.

Les **horaires** sont réguliers (9h00 à 12h00) et les présences sont relevées sur la fiche prévue. Les parents téléphonent en cas d'absence ou de retard. L'**information des familles** est à communiquer par écrit (organisation, contenu, recommandations, bilan...).

PRÉPARER

Une **liaison avec le maître** de chaque élève accueilli en stage **est indispensable**. Des documents sont mis à disposition du responsable du stage (**livret scolaire, cahier du jour**).

Les **compétences ciblées** sont clairement annoncées, **à l'élève, aux parents et au maître du stage** sous la forme d'un **P.P.R.E.** (*modèle simplifié disponible sur le site de la circonscription*).

Des modules d'apprentissage et un cahier journal permettent d'**anticiper** par écrit. Des **évaluations** sont prévues au départ et un **bilan** en fin du stage (à communiquer au maître de la classe).

ENCADRER / EVALUER / COMMUNIQUER

L'accompagnement est **personnalisé**, certaines activités en petit groupe permettent de créer une émulation.

Des **travaux différenciés** sont à proposer, avec des méthodes et des supports adaptés, en aménageant des espaces accueillants, en exploitant les TICE

Un **rythme soutenu** est à assurer, avec des activités variées (récréation de 15 min.).

Des traces écrites sont utiles (cahier, dossier) **pour informer les parents et mettre en valeur les efforts** réalisés. (**une évaluation de fin de stage est à prévoir et à communiquer aux parents**)

ASSURER LA SÉCURITÉ

Le directeur veille à ce que les **locaux** (*s'assurer de la mise à disposition des locaux par la collectivité*) utilisés soient accueillants et adaptés.

Les enseignants disposent des clés, des consignes de sécurité, des fiches de renseignements sur les élèves, du numéro de téléphone de la famille.

Les **accès** aux toilettes, au téléphone, à la pharmacie d'urgence, aux ordinateurs ou au matériel pédagogique sont nécessaires.

Les portes sont ouvertes avant 9h00 pour assurer la sécurité des élèves.

En cas de problème grave, les **méls à l'I.E.N.** sont consultés régulièrement.

Je vous remercie d'avance de votre engagement au service des élèves en difficulté. Bon stage à tous.

CALENDRIER Printemps:

- Retour du document IEN pour le 11 mars 2016
- Validation IEN pour le 15 mars (Retour Ecole / Copie DSDEN et 2DOSIII)

Etienne HAYOT
IEN Toul

Version corrigée du 0403/2016